

Rétrospective 2020 – Perspective 2021 : valoriser les efforts de toutes et tous et encadrer le « New Normal »

- Le rendez-vous annuel de la Direction du Territoire avec les organisations syndicales est l'occasion de faire le point sur les événements passés et de préparer l'avenir.
- Lors de cette rencontre, le 4 février 2021, **FO** a réitéré ses revendications d'une juste récompense des efforts de tou(te)s les salarié(e)s dans un contexte difficile et son inquiétude concernant les délocalisations et nos capacités d'innovation.
- **FO** a également demandé la révision de plusieurs Accords, dont le Télétravail, pour encadrer le « New Normal ».

Rétrospective 2020 : un bilan globalement satisfaisant dans un contexte de crise

FO s'est félicité qu'ensemble, des solutions aient pu être mises en place rapidement pour avant tout préserver la santé des salariés et assurer la continuité de l'activité et du service auprès de nos clients :

- Dans le tertiaire : en passant en Télétravail pendant 5 jours par semaine.
- Dans les usines et les centres de production : en stoppant temporairement quasiment partout l'activité au moment où l'inquiétude était la plus vive pour ensuite reprendre progressivement.
- Partout, mais de manière inégale, avec la mise en place de règles sanitaires avec les Directions locales et les membres des CSSCT locaux.

Une revendication constante : la reconnaissance des salarié(e)s sur le terrain

Seule organisation à avoir revendiqué une prime à de nombreuses reprises pour tou(te)s les salariés sur le terrain au plus fort de la crise lors des négociations des mesures exceptionnelles, alors que toutes les conditions sanitaires n'étaient pas encore réunies, **FO** a fait part de son regret de ne pas avoir été encore suffisamment entendu.

Schneider est ONE ! Alors qu'un Management Call positif (+10 points) est annoncé, que les managers ont reçu la recommandation d'augmenter la moyenne du STIP de 100 à 110 %, il n'est pas concevable d'opposer les salarié(e)s et de ne pas les récompenser tou(te)s car toutes et tous ont permis à Schneider d'être l'une des entreprises les plus résilientes de sa catégorie !



Pour FO, le compte n'y est pas !
Comme demandé depuis le départ, nous continuons à revendiquer une valorisation pour tou(te)s les salarié(e)s du Tertiaire ET des Usines et Centres de Logistique.



Perspective 2021 : révision de l'Accord sur le Télétravail

Concernant le Télétravail, nous avons revendiqué la révision de l'Accord Groupe signé en 2018 afin d'intégrer la partie « Télétravail contraint – mesures exceptionnelles » et **nous avons été entendus** :

- De nouvelles négociations vont s'ouvrir dès que la législation intégrera les directives de l'Accord national interprofessionnel (ANI) sur le sujet et différentes mesures au niveau de la Branche Métallurgie à venir.
- Amélioration des conditions de travail, avec la mise à disposition pour tous les télétravailleur(se)s déclarés d'un « pack matériel » incluant : un fauteuil de travail adapté livré à domicile, un écran, un clavier, un rehausseur, une pyramide...

Nous continuons à solliciter pour les télétravailleur(se)s la prise en charge des frais d'énergie et de restauration, et d'une certaine rétroactivité !

La Direction donnera les détails et conditions de mise en place après l'annonce des résultats du Groupe le 11 février prochain, et devra également nous proposer un calendrier pour l'ensemble des autres demandes.

**Stopper les délocalisations et renforcer notre capacité d'innovation**

Nous avons également dénoncé tous les transferts continus de la R&D, des projets de nouveaux produits, des heures de productions, les fermetures de sites, le doublement des outils de production en Europe et vers l'Asie qui détruisent l'emploi et la capacité d'innovation du Territoire.

Pour FO, Schneider doit s'inscrire en « partenariat exemplaire » des mesures déployées par le gouvernement français via le plan de Relance France.

Tout ce qui est actuellement mis en place tend à diluer l'importance de la France dans le Groupe, qui doit au contraire soutenir « l'Excellence » reconnue de la France.

Nous continuerons à revendiquer des mesures concrètes et durables pour assurer l'avenir de notre Industrie en France et de ses salarié(e)s.

Le rendez-vous est pris pour l'annonce des résultats du Groupe le 11 février 2021, qui devraient confirmer entre autres, les estimations de FO d'une valeur globale d'Intéressement pour l'année 2020 au-delà de 7 %, meilleure que l'année précédente.

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**

